

SAINT PAL DE SENOUIRE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
22 FÉVRIER 2015

Comptes Administratifs Communaux

À l'unanimité, les comptes administratifs de la Commune, des biens des Villages, du CCAS, de la Section Clersanges/Pissis/Molimard/Le Sap, de l'Eau et de l'Assainissement sont approuvés.

Compte de Gestion du Trésorier

À l'unanimité les comptes de gestion Commune, CCAS, Eau, Assainissement, dressés par le Trésorier sont approuvés étant conformes aux écritures communales.

Le Conseil Municipal a bien pris note que le budget de l'Association Eau de Pissis a été supprimé sur intervention du Trésorier et sans tenir compte de l'avis défavorable des élus et des habitants de St Pal de Senouire. Il en résulte une reprise de son résultat de clôture par le budget communal. Un courrier de protestation sera adressé au trésorier avec copie à M. le Sous-Préfet, M. le Directeur des Services Fiscaux et M. le Directeur des Territoires.

Convention déneigement

La commune de St Pal de Senouire est limitrophe de la commune de Sembadel, au niveau des hameaux de Hierbettes (Sembadel) et de Combelles (St Pal de Senouire).

Il est décidé d'un commun accord que le service de déneigement et de sablage de Sembadel prendra en charge le village de Combelles (sur le territoire de la commune de St Pal de Senouire) et que le service de déneigement de St Pal de Senouire prendra en charge le déneigement du village de Hierbettes (sur le territoire de la commune de Sembadel)

Il est précisé que le tronçon de route allant du village de Hierbettes à la RD 22 ne sera pas déneigé. Des panneaux «section non déneigée» seront installés par la commune de Sembadel.

Aucune participation financière n'est mise en œuvre.

Prévisions budgétaires

Pour le budget 2015, le Conseil Municipal évoque les différents projets d'investissement à venir et leurs financements. Il est aussi débattu de la nécessité de faire appel à des emprunts pour la réalisation des travaux.

Déneigement

Alain Fouillit fait le point sur les interventions de l'hiver en cours et sur l'approvisionnement en pouzzolane. 99% de la population semble satisfaite. Le 1% restant n'était pas content avant et rien n'a changé.

Parc Livradois Forez

L'augmentation de la cotisation communale de 0.50 Euros est évoquée par le Conseil Municipal.

La position de certains élus d'autres communes qui regrettent voire rejettent l'augmentation est bien comprises par le Conseil Municipal.

Toutefois, pour la commune de Saint Pal de Senouire, il a été décidé de ne pas contester cette fois-ci mais il est vrai aussi qu'il ne faudrait pas que l'habitude se prenne de pérenniser les augmentations.

Contrat Global de Développement Durable

Alain Fouillit présente les travaux de la commission communautaire sur la préparation des demandes de subventions CG2D.

Permanence des adjoints

Après une expérimentation de 10 mois, devant l'absence de contacts au cours de l'ouverture de la Mairie le Samedi matin, les permanences «adjoints» sont supprimées. Toutefois les adjoints soit joignables téléphoniquement en cas de besoin (affichage à la Mairie).

Fête communale 2015

La proposition de l'entreprise SODIP pyrotechnie de Cournon est retenue pour le feu d'artifice d'août 2015 (1986 Euros TTC).

Section Clersanges Pissis Molimard Le Sap

Il est étudié un projet de rénovation des voiries dans les villages de Clersanges, Pissis, Molimard, Le Sap et sur la Route Forestière. Ces travaux, prévus par les ayants droit lors de leur dernière réunion, sont à inscrire sur le budget Section. Les ayants droit seront consultés avant que le Conseil Municipal ne prenne une décision définitive.

Avocat

Les honoraires de l'avocat de la commune sont présentés. Une demande sera faite pour préciser les détails de la prestation, des recherches et des informations obtenues pour le dossier construction en bois sans autorisation à Combelles.

Dépôt de bois

Au Breuil, du bois est entreposé depuis un an sur le domaine public du village. Malgré plusieurs demandes d'enlèvement au cours de l'année les grumes n'ont pas été enlevées. Le responsable de la scierie n'a pas donné suite.

Le Conseil Municipal décide l'instauration de frais de dépôts dans ce cas où l'encombrement a duré au-delà du raisonnable.

Détecteurs de fumée

L'installation des détecteurs de fumée est décidée dans les bâtiments communaux. Une entreprise sera contactée pour la fourniture, la pose et la maintenance de ces appareils.

Téléthon cantonal 2014

La remise de chèque se déroulera officiellement à la salle des Fêtes de Saint Pal de Senouire, le 13 mars 2015 à 21 heures. Toute la population est conviée.

Élections départementales

La discussion s'est engagée sur les prochaines élections départementales dans le Secteur Plateau du Haut Velay Granitique. Lors de leurs déplacements de campagne électorale il est souhaité que nos petites communes ne soient pas oubliées par les candidats comme le laisse présager la réforme territoriale.

Le Conseil Municipal espère que quels que soient les prochains élus, ils sauront être présents sur le terrain des communes petites ou grandes.